



PROCÉDURE DESTINÉE AUX CH J. PAGES et L. SEVESTRE EN CAS DE PROBLÈME LIÉ AU TRANSPORT

1 OBJET

Cette procédure a pour objet d'expliquer la démarche à suivre, horaires et coordonnées pour les demandes liées au transport.

2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE (facultatif)

Sans objet.

3 DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique pour tous types de problèmes liés au transport entre le CHRU de Tours et les centres hospitaliers Jean Pagès à Luynes et Louis Sevestre à La Membrolle sur Choisille.

4 MÉTHODOLOGIE

